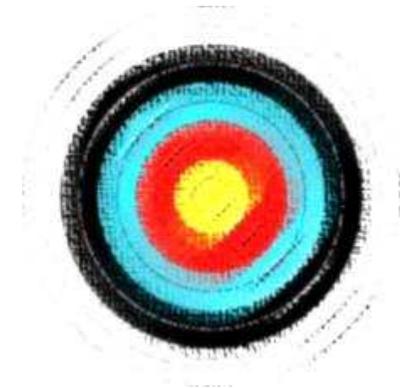


# SAISON 2018/2019

[www.balma.arc-club.fr](http://www.balma.arc-club.fr)

Balma Arc Club



- Inscriptions
- Cotisations
- Lieux d'entraînement
- Horaires d'entraînement
- Contacts
- Manifestations organisées



Equipe féminine D1 de Balma  
Riom – 12 mai 2018



Compétition FITA  
Support du Critérium Régional  
10 juin 2018 – Stade municipal de Balma





# BALMA ARC CLUB

[contact@balma.arc-club.fr](mailto:contact@balma.arc-club.fr)

Agrément FFTA : 11 31 093 – Siret : 821 889 797 00014

Siège social : 4 ave Georges Pradel – Gymnase du Collège – 31130 BALMA

## Inscriptions

**Pour les nouveaux adhérents**, elles débiteront le **8 septembre 2018**.

**Pour les anciens adhérents** : afin de permettre d'évaluer la capacité d'accueil du club, les anciens membres sont invités à effectuer leur renouvellement de licence dans les meilleurs délais.

**Pour les jeunes de l'Ecole de sport**, il faut être âgé de **8 ans minimum** au plus tard le 31 déc. 2018.

## Lieux et horaires d'entraînements

**En salle** (entre septembre et mars) au **gymnase du collège de Balma** (4 avenue Georges Pradel). (**Horaires à confirmer lors de l'inscription**)

- Poussins/benjamins perf. : Lundi 17h30-18h45 **et** Samedi 8h45-10h30
- Poussins/benjamins débutants : Samedi 10h-11h30
- Minimes/cadets débutants : Samedi 11h30-12h50
- Jeunes compétiteurs (benjamins à juniors) : Samedi 8h45-11h30
- Jeunes perfectionnements (minimes à juniors) : Samedi 11h30-12h50
- Compétiteurs adultes : Lundi 18h45-20h15
- Compétiteurs confirmés : Lundi 18h45-20h15 – Vendredi 20h-22h
- Juniors / Adultes débutants : Lundi 18h45-20h15
- Adultes perfectionnement : Vendredi 20h-21h30
- Entraînement libre : Lundi 17h30-20h15 – Vendredi 20h-23h – Samedi 11h30-12h50 (places limitées sur chaque créneau)

**En extérieur** (entre avril et août) **stade Latécoère** avec un pas de tir couvert (chemin de la Plaine à Balma).

Du lundi au vendredi : 18h – 20h

Samedi : 9h – 13h, jeunes école de sport et compétiteurs

+ Entraînements spécifiques à définir avec les entraîneurs en début de saison extérieure.

# SAISON 2018/2019

## Montants des cotisations

Droits d'entrée dans l'association (première adhésion)	15 €
Licence sportive FFTA (adultes + de 20 ans)	165 €
Licence sportive FFTA (jeunes - de 20 ans)	155 €
Licence sportive FFTA (jeunes balmanais - de 20 ans)	150 €
Licence FFTA étudiante (présenter une licence FFSU valide)	125 €
Licence découverte (à partir du 1 <sup>er</sup> mars 2019)	80 €
Location d'un arc d'initiation pour un an (caution = 100 €)	45 €
Location d'un arc de compétition (sur avis de l'entraîneur) pour un an (caution = 400 €)	80 €
Location autre/an (branches par exemple ; caution = 100 €)	25 €
Tenue club : tee shirt (33€) + pantalon et veste (50€) + short (17€)	100 €



## Contacts

Président	Vincent DENHEZ <a href="mailto:president@balma.arc-club.fr">president@balma.arc-club.fr</a>	06.81.22.16.03
Vice-Président	Christophe LE VAN THOI <a href="mailto:c.levanthoi@gmail.com">c.levanthoi@gmail.com</a>	07.87.86.09.83
Secrétaire	Jean Marie DEBOVE <a href="mailto:secretaire@balma.arc-club.fr">secretaire@balma.arc-club.fr</a>	06.86.71.55.19
Trésorière	Valérie LE VAN THOI <a href="mailto:tresorier@balma.arc-club.fr">tresorier@balma.arc-club.fr</a>	06.82.30.10.25



## Quelques dates à retenir

- 10 sept. 2018 : début des entraînements en salle
- 1 et 2 déc. 2018 : compétition de tir en salle
- 5 et 6 janv. 2019 : compétition de tir en salle
- 6 avril 2019 : rencontre jeunes
- 9 juin 2019 : compétition FITA organisée par le club
- 15 juin 2019 : tir du Roy, compétition amicale interne au club